



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION



CAP CARRELEUR MOSAISTE

Diplôme du ministère de
l'Éducation nationale
de Niveau 3 inscrit au RNCP

LES OBJECTIFS :

Le titulaire du diplôme CAP Carreleur Mosaïste intervient à l'intérieur et à l'extérieur sur des bâtiments neufs ou anciens, privés ou publics, dans le cadre de la construction, de la restauration, de la réhabilitation de logements, maisons, bureaux, commerces, bâtiments industriels....

Le métier de carreleur mosaïste évolue en fonction de nouvelles réglementations (transition énergétique, réglementation acoustique, accessibilité des locaux... Elles exigent de construire des bâtiments toujours plus performants. Cela implique la mise sur le marché de produits nouveaux nécessitant une évolution permanente des compétences pour leur mise en œuvre.

Le titulaire de cette spécialité contribue à l'aménagement intérieur et extérieur des bâtiments, sur sols et sur murs, par la réalisation d'ouvrages conjuguant des performances techniques (résistance à l'usure, qualités thermiques et acoustiques...) et des fonctions esthétiques.

Le secteur d'activités économique est celui de l'aménagement et des finitions de la construction. Il regroupe essentiellement des petites et moyennes entreprises. Les activités principales consistent à revêtir les murs et les sols de tout type de constructions avec des matériaux variés : carrelage, faïences, céramique, pierres, marbre, ardoise, porcelaine, terre cuite...

LES DÉBOUCHÉS :

Carreleur Mosaïste

SUITE DE PARCOURS :

A certaines conditions suite en un an CS ou brevet professionnel (BP).

- BP maçon
- BP peintre
- ...

LES +++ DE LA FORMATION :

Accès possible à l'internat, la restauration
Aide au petit équipements.
Participation à des concours.

CMA FORMATION

Centre de Formation de Saint-André

0262 46 62 00

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence 98 97 022 98 97



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**





CAP Carreleur mosaïste

NIVEAU 3

PUBLIC

Contrat d'apprentissage : Jeunes âgés de 16 à 29 ans

Contrat de professionnalisation : à partir de 18 ans

Formation continue : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉ-REQUIS

- Jeunes issus de la classe de 3^{ème}

EQUILALENCES PASSERELLES

Sur étude de dossier lien vers le CAP Métiers du Plâtre et de l'isolation en un an.

MODALITES ET DÉLAIS D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année pour une entrée en formation principalement en août ou en septembre. Intégration en formation dans les trois mois du début du contrat d'apprentissage.

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Dossier de candidature complété

Copie de la pièce d'identité

Curriculum vitae et lettre de motivation

TARIFS

Contrat en alternance : prise en charge selon les coûts définis par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Stagiaires de la formation professionnelle : prise en charge possible en fonction du statut et des droits acquis.

Coût de la formation : nous consulter pour devis

Réaliser des chapes ou des formes

Poser des revêtements sur plots

Réaliser des systèmes d'étanchéité.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

BLOCS DE COMPETENCES

- Etude et préparation d'une intervention
- Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
- Réalisation de travaux spécifiques
- Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique
- Mathématiques et physique-chimie
- Education physique et sportive
- Langue vivante étrangère

DURÉE

2 ans en alternance

Durée adaptée en fonction des profils et des situations

MODALITES

Présentiel 1 semaine en centre 2 semaines en entreprise

MODALITE D'EVALUATION ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

En apprentissage : Les examens sont validés par des épreuves d'évaluation en cours de formation, pour la partie pratique les évaluations se font en centre et en entreprise.

En formation continue : les examens sont validés par épreuves ponctuelles en fin de parcours.

MOYENS ET MÉTHODES MOBILISEES

Accompagnement individualisé

Mise en situation de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques

Livret d'alternance ; Visite en entreprise

Moyens techniques : salles de formation, salle informatique, plateaux techniques modernes et équipés

Encadrement : formation encadrée par des professeurs de matières techniques et générales, ainsi que par un maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

Saint-Denis : 0262 21 04 35 - Saint-Pierre : 0262 96 12 40 - Saint-Paul : 0262 45 52 52 - Saint-André : 0262 46 62 00



Accueil et handicap

Pour toute demande relative à des besoins spécifiques notre référent handicap est à votre disposition.

